

CHEF D'ENTREPRISE

Ardan

Action régionale
pour le développement d'activités nouvelles

Vous êtes...

...dirigeant d'une petite entreprise, d'une TPE, d'une entreprise artisanale ou d'une association en région PACA :

- de moins de 50 salariés,
- créée depuis plus d'un an,
- indépendante de groupes nationaux ou internationaux,
- financièrement et économiquement saine.

Vous avez le projet ...

...de conquérir un nouveau marché, lancer un nouveau produit ou encore structurer votre activité, dans le but de développer votre entreprise et renforcer votre compétitivité.

Ce projet nécessite d'intégrer une nouvelle ressource dont vous ne disposez pas.

Ardan vous aide à franchir le pas

- Vous intégrez une personne en recherche d'activité professionnelle, qui devient le pilote de votre projet, dans le cadre d'un stage rémunéré de six mois, avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- La mise en oeuvre du projet est facilitée par des méthodes de travail spécifiques au développement de projet : plans d'action, tableaux de bord, indicateurs de résultats.
- Le pilote développe des compétences directement transférables sur le projet, en suivant un parcours de formation composé de huit modules, validé par l'obtention du Titre professionnel *Entrepreneur de petite entreprise* délivré par le Cnam (Niveau III enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles). Un chéquier complémentaire de 1 500 € TTC est à disposition pour financer des formations métiers.

La prise en charge financière

Le dispositif est cofinancé par le Conseil régional. Le coût restant à la charge de l'entreprise pour le stage est de 5 500 € net.

4 bonnes raisons de choisir le dispositif Ardan

- Vous intégrez un dispositif simple et réactif, en bénéficiant de conseils et d'expertise.
- Vous vous donnez le temps et les moyens de concrétiser votre projet.
- Vous intégrez de nouvelles compétences en les formant.
- Vous bénéficiez d'un appui financier pour lancer une activité nouvelle.

R e n s e i g n e z - v o u s !



Cnam
entrepreneur(s)



Union Patronale du Var
237 Place de la Liberté
83000 Toulon

Mail : pole.eco@upv.org
Tél : 04.94.09.78.78

Concrétisez
votre projet
de développement

Ardan

Action régionale
pour le développement d'activités nouvelles

Vous êtes...

...en recherche d'activité professionnelle, vous avez l'opportunité de mettre en œuvre un projet de développement dans une petite entreprise, TPE, entreprise artisanale ou association en région PACA.

Vous souhaitez

- Actualiser et renforcer dans l'action vos compétences et vos qualifications.
- Assurer une fonction d'encadrement technique et/ou managériale.
- Conduire ce projet de développement en maîtrisant les risques et en autonomie.

Ardan vous aide à franchir le pas

Ardan peut vous aider à pérenniser votre fonction aux côtés du dirigeant en faisant aboutir un projet au sein de son entreprise ou association.

- Vous intégrez une organisation dans le cadre d'un stage de six mois avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Vous bénéficiez de la rémunération associée, à laquelle s'ajoute une indemnité mensuelle de 460 € net.
- Vous utilisez et mettez en œuvre une méthode de travail pour guider la réalisation du projet : plans d'action, tableaux de bord, indicateurs de résultats. Des professionnels vous accompagnent et réalisent un suivi individualisé tout au long de votre mission.
- Vous renforcez vos compétences par une formation dispensée par le Cnam au cours de laquelle vous enrichissez votre aptitude au management de projet en suivant huit modules (308 heures de formation dont 17 jours au centre). L'ensemble du parcours est validé par le Titre professionnel *Entrepreneur de petite entreprise* (Niveau III, enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles) délivré par le Cnam. Vous bénéficiez également d'un chéquier complémentaire de 1 500 € TTC dédié à des formations-métier et mobilisable à la carte.

Développez
vos compétences
et votre employabilité

4 bonnes raisons de choisir le dispositif Ardan

- Vous pilotez et réussissez la conduite d'un projet.
- Vous développez vos compétences et pérennisez votre fonction au sein de l'organisation.
- Vous sécurisez votre parcours professionnel en accédant à un titre professionnel de niveau III enregistré au RNCP.
- Vous êtes accompagné(e) pour faciliter votre intégration dans l'organisation.

R e n s e i g n e z - v o u s !



Cnam
entrepreneur(s)

UPV / Union Patronale
du Var

Union Patronale du Var
237 Place de la Liberté
83000 Toulon

Mail : pole.eco@upv.org
Tél : 04.94.09.78.78